Docu 45145 p.1

# Décret visant la transmission au Parlement des budgets des organismes publics dépendant de la Communauté française

D. 03-05-2018

M.B. 29-05-2018

Le Parlement de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit:

Article 1er. - Au sens du présent décret, on entend par :

Décret : décret du 20 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des services du Gouvernement de la Communauté française .

ICN : Institut des comptes nationaux visé à l'article 107 de la loi du 21

décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses;

Périmètre de consolidation : ensemble des unités classées par l'ICN dans le sous-secteur 13.12 «Administrations d'Etats fédérés» du secteur 13 «Administrations publiques» au sens du Règlement (UE) n° 549/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux dans l'Union européenne.

**Article 2.** - Le budget des entités reprises dans le périmètre de consolidation et son exposé particulier est joint au document visé à l'article 9, § 2 du décret.

A défaut, un projet de budget établi par les organes de gestion est joint au document visé à l'article 9, § 2 du décret. Le Ministre de tutelle communique le budget définitif au Parlement dans les deux mois qui suivent son approbation.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au Moniteur belge.

Bruxelles, le 3 mai 2018.

Le Ministre-Président.

#### R. DEMOTTE

La Vice-Présidente et Ministre de la Culture et de l'Enfance,

#### A. GREOLI

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias,

#### J.-Cl. MARCOURT

Le Ministre de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles, chargé de la tutelle sur la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale,

#### R. MADRANE

Docu 45145 p.2

## La Ministre de l'Education,

## M.-M. SCHYNS

Le Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative,

## A. FLAHAUT

La Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Egalité des Chances,

## I. SIMONIS